



Mardi 5 décembre 2017

Le tourisme fluvial sur l'axe Seine : une activité majeure, un développement durable

Le tourisme fluvial regroupe l'ensemble des activités touristiques de transport et d'hébergement de passagers pratiquées sur les rivières, fleuves et canaux français.

Ce secteur comprend plusieurs filières :

- les paquebots fluviaux (bateaux de croisière d'une capacité de 50 à 130 passagers),
- les péniches-hôtels (croisières souvent intimistes et personnalisées proposées par des bateaux d'une capacité moyenne de 6 à 12 passagers),
- la location de bateaux-habitables (de 4 à 12 passagers),
- les bateaux-promenades (type bateaux-mouches)
- et la plaisance privée (propriétaires privés).

Sommaire

2017 : une bonne année

Un nouveau schéma directeur pour le développement de la croisière fluviale avec hébergement sur la vallée de la Seine

Un secteur dynamique

2017, une bonne année

Après une année 2016 difficile, le secteur de la croisière fluviale sur la Seine retrouve de la couleur en 2017 dans un contexte général de rebond de la fréquentation touristique internationale.

Le segment de la croisière promenade (avec ou sans restauration, événementiel) est en forte croissance comparativement à l'année dernière (+22%).

Le segment de la croisière avec hébergement croît plus modérément de 2% par rapport à 2016 après avoir toutefois doublé de 2011 à 2015.

Détail des fréquentations par segment :

- La croisière « promenade » (comprenant la promenade simple, la promenade avec restauration, l'événementiel) : **7,5 millions de passagers transportés (+ 22 % par rapport à 2016).**

- La croisière « avec hébergement » (plusieurs jours le long de l'axe Seine) : **77 500 passagers transportés (+ 2 % par rapport à 2016).***

« Nous tablons sur une augmentation de 50 % du nombre de passagers de la croisière avec hébergement à échéance de cinq ans » indique Antoine Berbain, directeur général délégué du GIE HAROPA.

* chiffres estimatifs (reflets de la tendance globale)

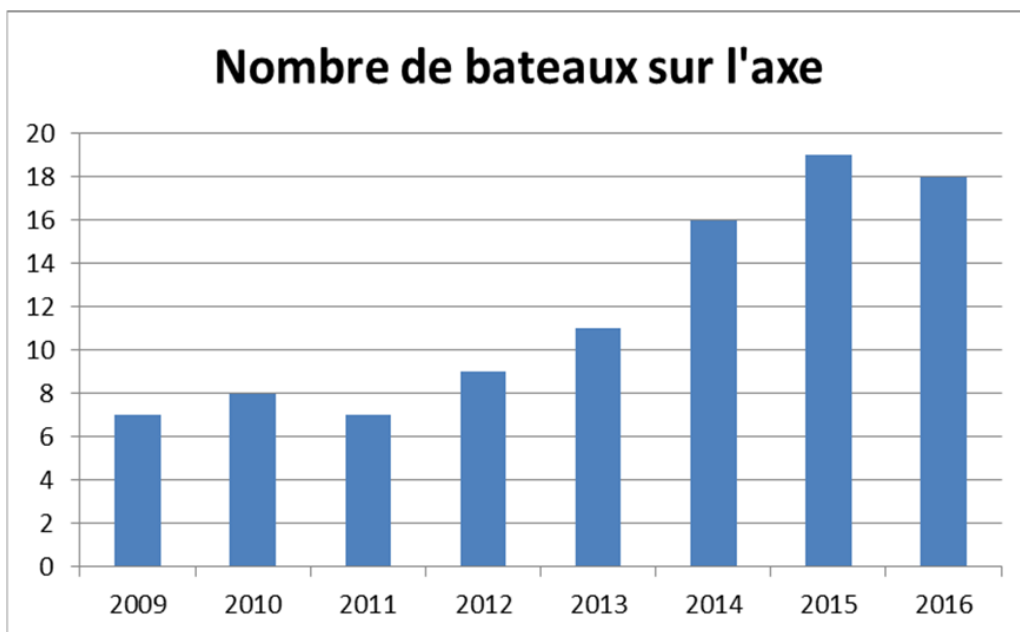
Chiffres clés de la croisière fluviale sur la Seine aval

Le réseau d'escales croisières

- 23 escales actuelles / **26 escales** à court terme
- 46 places actuelles / **52 places offertes** à court terme
- Paris – Le Havre : **346 km de réseau navigable** et de nombreux sites d'intérêt touristique majeurs : Giverny, Chateau-Gaillard, château de Versailles, la route des Abbayes, les hauts-lieux de l'impressionnisme...
- **130 millions d'euros** de retombées économiques annuelles (estimations 2016)

L'offre de croisière avec hébergement

- **13 compagnies** de croisière
- **19 paquebots fluviaux** sur la Seine en 2017 : **+ 157 % de croissance** le nombre de paquebots fluviaux sur l'axe Seine est passé de 7 en 2011 à 19 en 2017
- **77 500 passagers** transportés (+ 2 % par rapport à 2016)



Le tourisme fluvial parisien renoue avec la croissance

"Nous enregistrons une progression de la fréquentation d'environ 20 % en décembre 2017 par rapport à la période précédente" estime Didier Léandri, président du Comité des armateurs fluviaux. « Le rythme des réservations pour les fêtes est dynamique. C'est crucial pour la centaine de navires de Paris intra-muros.".

Le niveau de réservation des croisières promenade parisiennes pour les fêtes de fin d'année est satisfaisant grâce aux efforts commerciaux des professionnels. Les visiteurs américains et japonais sont de retour. Les croisiéristes abordent le mois de décembre 2017 avec optimisme. Décryptage :

D'une façon générale, la fréquentation touristique en Ile-de-France affiche une hausse de 10,2 % au premier semestre 2017. Le comité régional du tourisme estime le

nombre de visiteurs à 16,4 millions sur cette période.

Les compagnies de transport de passagers profitent de ce retour en grâce.

C'est ainsi que les touristes Japonais et les Américains réservent à nouveau sur les bateaux. Les touristes Allemands sont également au rendez-vous. Quant aux Britanniques, ils restent aussi nombreux comme s'il n'y avait pas d'effet Brexit. Seul le nombre de touristes Chinois est stable.

Il est important également de souligner la bonne fréquentation des vacanciers français, qui se justifie par les investissements engagés dans la publicité et la promotion des professionnels.

Avec l'embellie économique, le tourisme d'affaires reprend aussi des couleurs. Fin janvier, les bateaux accueilleront davantage de rencontres professionnelles et de séminaires.

ROUEN, UNE ESCALE CAPITALE

A Rouen, le dynamisme de la croisière fluviale avec hébergement se traduit par un nombre d'escales et de passagers en augmentation. En 2016, 103 escales ont été gérées par HAROPA - Port de Rouen (*) pour un total de 11 600 passagers. Pour l'exercice 2017, environ 140 escales sont programmées et quelque 15 400 touristes attendus. L'année dernière, Voies Navigables de France (VNF), qui gère les escales à l'amont du pont Jeanne-d'Arc, a comptabilisé 427 haltes effectuées quai de Paris et 170 autres quai de la Bourse. Pour 2017, 380 escales sont prévues quai de Paris et 177 quai de la Bourse.

De nouvelles compagnies et de nouveaux navires ont fait leur apparition cette saison sur la Seine. La société américaine Uniworld a mis en service le paquebot fluvial « Joie de Vivre », une unité premium de 125 mètres de long, pouvant ainsi accéder à Paris qui ne permet pas les escales aux navires de 135 mètres. A noter que les derniers aménagements intérieurs du bateau ont été réalisés à Rouen. La compagnie allemande A Rosa Cruises est aussi entrée en Seine cette année avec le navire « A Rosa Viva », un paquebot fluvial long de 135 mètres.

Pendant les escales, HAROPA - Port de Rouen assure des services aux navires avec, notamment, l'avitaillement en eau ou le ramassage des déchets. Les paquebots fluviaux et leurs passagers bénéficient par ailleurs des nombreux aménagements réalisés sur l'Espace des Marégraphes. Un projet d'installation de bornes électriques va être lancé début 2018. A terme, l'objectif est de fournir l'énergie nécessaire aux unités fluviales pendant leurs haltes dans la capitale normande. Enfin, chaque année, une quinzaine de paquebots sont mis en hivernage à Rouen par les armements pendant l'intersaison.

* HAROPA - Port de Rouen gère l'occupation et l'accueil des paquebots fluviaux jusqu'au pont Jeanne-d'Arc. A l'amont de l'ouvrage, cette compétence échoit à VNF.

Un nouveau schéma directeur pour le développement de la croisière fluviale avec hébergement sur la vallée de la Seine

Pour consolider le mouvement spontané constaté depuis quelques années et en tirer pour l'économie locale un bénéfice accru, il a été décidé de définir un schéma directeur de développement de la croisière fluviale avec hébergement.

De nombreuses concertations et consultations associant largement partenaires publics et privés du secteur - collectivités, gestionnaires de ports maritimes et fluviaux, opérateurs touristiques, compagnies de croisière, CCI... -, pilotées par VNF et HAROPA, ont été coordonnées en 2016 et 2017 par la Délégation au développement de la Vallée de la Seine afin de définir ce schéma directeur et créer les conditions favorables au développement du tourisme fluviale sur la vallée de la Seine.

Les atouts de la Vallée de la Seine

La "Vallée de la Seine" de Paris à la mer forme un ensemble exceptionnel à l'échelle européenne caractérisé par une ville mondiale, plusieurs métropoles régionales, une forte concentration urbaine et industrielle, la présence du premier complexe portuaire national et un patrimoine naturel et bâti remarquable.

Défini par décret, le territoire de la vallée de la Seine couvre les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines, du Val-d'Oise, de la Seine-Maritime, du Calvados, de l'Eure et de la Manche et fait l'objet d'une démarche de développement concrétisée dans un schéma stratégique à l'horizon 2030.

Il s'agit de réunir les régions normande et francilienne autour de plusieurs défis partagés, dont le confortement des coopérations dans le cadre du tourisme.

La "Vallée de la Seine" a de nombreux atouts touristiques à valoriser. La diversité des territoires (Seine Amont, bief de Paris, Seine Aval, interface maritime) permet de proposer une multitude d'offres touristiques attractives et variées autour des croisières maritimes et fluviales.

La Seine présente d'énormes atouts à commencer par Paris. Découverts depuis le bateau ou lors d'une excursion à terre, la tour Eiffel, le Louvre, Notre-Dame-de-Paris sont incontournables. En aval de Paris, qui est souvent le point d'embarquement des croisiéristes, les escales se succèdent aujourd'hui à Conflans-Sainte-Honorine, Vernon, Les Andelys, Rouen, Caudebec-en-Caux et Honfleur. A terre les excursions s'enchaînent localement mais aussi par autocar vers des destinations plus lointaines comme Etretat, les plages du Débarquement voire même le Mont-Saint-Michel. Pour enrichir leur offre, les tour-opérateurs concoctent des croisières à thème en associant par exemple la navigation à des randonnées à pied ou à bicyclette.

Une activité croisière en plein essor depuis 5 ans

La « croisière fluviale avec hébergement » permet la découverte par le fleuve, sur plusieurs jours consécutifs, d'une ou plusieurs régions réputées pour leurs attraits touristiques à bord d'un paquebot fluvial à taille humaine offrant des services hôteliers et de restauration.

« La Vallée de la Seine est un territoire structuré par le fleuve, caractérisé par une ville-monde et des métropoles régionales, fleuve qui constitue un lien naturel jusqu'à la mer. Mais l'appartenance à un territoire ne se décrète pas: elle se construit. Elle naît d'une ambition collective, qui repose sur une démarche politique partagée », précise le préfet François Philizot.

Sur la Seine, cette activité a connu ces dernières années une croissance soutenue. **Le nombre de paquebots en exploitation a plus que doublé entre 2010 et 2015** et de nouvelles unités sont attendues pour les prochaines saisons. En 2017, 19 paquebots fluviaux, dont une majorité de 110 m de long ont accueilli **77 500 passagers**. L'offre se renforce également avec l'arrivée de paquebots de taille supérieure : un paquebot de 125 m et un quatrième bateau de 135 m sont désormais en exploitation sur la Seine.

Le schéma de développement a pris comme hypothèse la mise en service d'une dizaine d'unités supplémentaires et l'augmentation de leur taille moyenne sans dépasser 135m, ce qui laisse augurer une poursuite de la croissance du nombre de passagers. Après la Seine aval, la démarche sera étendue sur la Seine en amont de Paris et sur l'Oise, où l'activité est également en train de se développer, en particulier entre Paris et Saint-Mammès (77) et à partir de Compiègne (60).

Une ambition pour les 10 prochaines années

Le schéma vise à répondre à plusieurs enjeux pour les 10 prochaines années :

- répondre à la saturation de certaines escales,
- apporter une stratégie de réseau à l'échelle de la Seine à l'aval de Paris pour la répartition des capacités d'accueil et d'équipement en services aux escales,
- accompagner l'arrivée de nouveaux bateaux de 125m et 135m sur la Seine,
- moderniser les escales existantes et offrir des services à quais (eau, électricité...) par des bornes standardisées.

Dans une vision partagée de ce développement, **le projet intègre les attentes des collectivités afin d'optimiser les retombées économiques locales et limiter l'impact**

environnemental des escales (sites équipés de bornes électriques, tri sélectif de déchets).

Le réseau d'escales de demain

Actuellement, la Seine entre Paris et Le Havre offre un réseau de 23 escales et 46 places pour l'accueil des paquebots fluviaux. A court terme, **le schéma préconise la création de deux nouveaux postes** à la Roche-Guyon (95) et Vernon (27) et la création de nouveaux services (eau et bornes électriques) sur de nombreuses escales en Ile-de-France et Normandie et l'allongement de certains postes d'escales.

A moyen terme, le schéma préconise la création d'une nouvelle escale à Paris-Longchamp et Les Andelys pour l'accueil des bateaux de 135.

L'ensemble de ces nouveaux équipements et services prévus sur l'axe Seine représente environ 12 millions d'euros d'investissements relevant de la sphère publique.

Escale de la Roche Guyon : Les travaux de mise en place de cette nouvelle escale sont en cours et se terminent en février, le premier bateau de croisière arrive le 1er avril 2018.

SITES ÉTUDIÉS

Vernon

Site d'escalate existant

Poissy

Site d'escalate à convertir pour l'accueil des paquebots de 135 m

La Roche-Guyon

Site d'escalate à créer

[Pont-de-l'Arche]

Site à étudier

Site accessible aux paquebots de 135 m :

existant à convertir ou créer

ACCESSIBILITÉ RÉSEAUX

Electricité

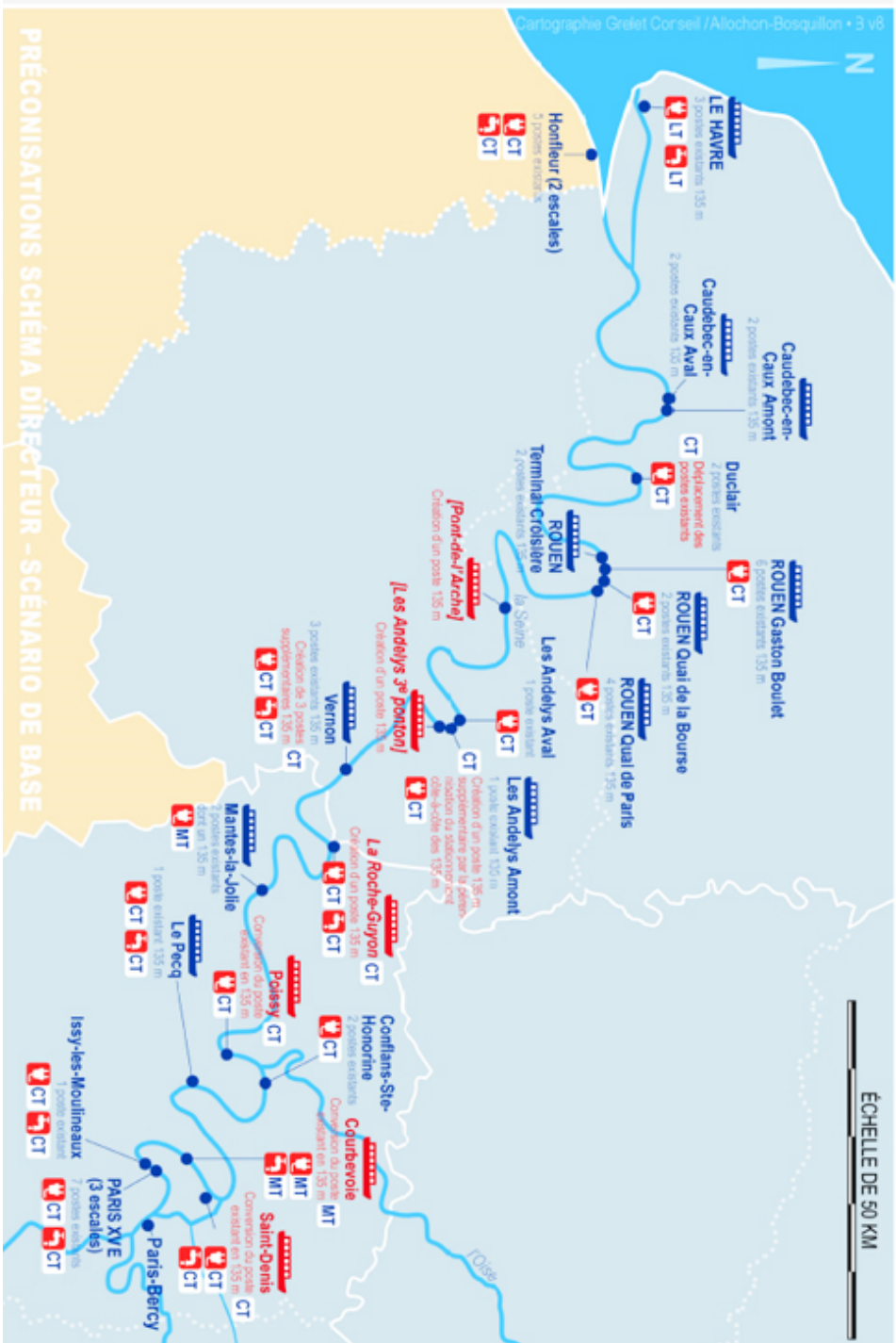
Eau

HORIZON DE RÉALISATION

CT À court terme

MT À moyen terme

LT À long terme



Les compagnies de croisière avec hébergement opérant sur la Seine en 2017

Paquebot	Compagnie	Longueur (en m)	Capacité (en pax)
Amadeus Diamond	Luftner Cruises	110	148
Amalyra	AmaWaterways	110	144
A-Rosa Viva	A-Rosa	135	190
Avalon Creativity	Avalon Waterways	110	140
Avalon Tapestry II	Avalon Waterways	110	140
Excellence Royal	Royal Cruises AG	110	144
Le Botticelli	CroisiEurope	110	160
MS Bizet	Grand Circle Cruise	110	120
Joie de Vivre	Uniworld River Cruise	125	128
MS Renoir	CroisiEurope	110	160
MS Seine Comtesse	Nicko Cruises	115	150
MS Seine Princess	CroisiEurope	110	138
River Venture	Intercontinental Waterways	110	134
Scenic Gem	Scenic Gem AG	110	128
Swiss Ruby	Scylla AG	85	80
Swiss Sapphire	Scylla AG	110	124
Viking Kadlin	Viking Cruises SA	135	190
Viking Rinda	Viking Cruises SA	135	190
Viking Rolf	Viking Cruises SA	135	190

Un secteur dynamique

Le développement du tourisme fluvial et des activités nautiques est l'une des missions de VNF et de HAROPA, en coopération avec les CRT, les ports et les collectivités locales et avec le soutien de la délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine.

De très nombreux et nouveaux développements accompagnent la dynamique de ce secteur

De nouveaux aménagements d'ores et déjà livrés

Aménagement du port de la Conférence (Paris 8^{ème})

Commencé en novembre 2014, l'aménagement du port de la Conférence a pour but de revaloriser cet espace portuaire de l'offre touristique fluviale. Il vise le rééquilibrage des différents usages (piétons, voitures, cars), l'amélioration de l'état matériel des espaces, la modernisation des équipements et des réseaux, ainsi qu'une meilleure intégration au paysage. Port historique de la compagnie des Bateaux Mouches, l'investissement total de cet investissement est 5,5 M€ financés par HAROPA – Ports de Paris (avec une subvention de 30 828 € de l'Agence de l'Eau).

Cette réhabilitation s'inscrit dans un contexte de réaménagement global des berges de la Seine et des ports de Paris.

Les travaux, achevés au printemps 2017, ont permis de réaffirmer la qualité architecturale et paysagère du site, de rééquilibrer les flux de touristes et riverains, de rendre accessible le quai bas aux personnes à mobilité réduite (PMR), d'assurer de meilleures liaisons avec la Ville, de garantir la sécurité et de mettre en place des installations plus respectueuses de l'environnement.

Aménagement d'une escale à passagers au port des Invalides (Paris 7^{ème})

Une nouvelle escale formée d'un ponton de 30 m de long permettra aux piétons d'embarquer pour une découverte des plus sites touristiques parisiens par la Seine.

En attente de l'autorisation d'exploitation, cette escale devrait être opérationnelle pour la mi-décembre 2017.

Le montant des investissements s'élève à 652 000 €.

La flotte fluviale s'enrichit

En 2017, de nouveaux bateaux proposent des services et croisières inédits le long de la Seine.

Depuis avril 2017, le navire S.S. JOIE DE VIVRE de type "passenger ship" affiche une longueur hors tout de 125m et un maître-bau de 12m.

Il pourra accueillir jusqu'à 128 passagers sur l'itinéraire Paris et Normandie. Le navire comptera deux suites royales, huit suites juniors et 54 cabines.

Déjà présent sur le Rhône et la Saône, le croisiériste allemand Arosa (11 bateaux) renforce son programme en France. Le M/S Aviva, un bateau de 99 cabines construit en 2010, naviguera sur la Seine, au départ de Paris, entre mars 2017 et janvier 2018. Sous le titre "Paris je t'aime", l'argumentaire de vente du M/S Aviva loue les charmes de Vernon, des Andelys et de Rouen et s'adresse une clientèle allemande plus habituée à des excursions urbaines qu'à des échappées nature.

Dans le monde de la croisière-promenade, la Compagnie des Bateaux de Paris a lancé en avril 2017 une nouvelle navette fluviale baptisée « L'insolite ». D'une capacité de 180 personnes, ce nouveau bateau est doté d'une toiture vitrée et propose des balades au départ de l'escale St. Michel Notre-Dame pendant toute la période estivale !

Le River Baroness est revenu sur le bassin de la Seine en fin de saison 2017 sous le nom de « B », à destination d'une clientèle de jeunes américains.

Des progrès environnementaux

Naviguer sans polluer grâce à des moteurs plus vertueux en termes d'émission de gaz à effet de serre et de particules fines devient aujourd'hui une réalité. Les progrès technologiques investissent à grands pas les bateaux innovants.

En partenariat avec HAROPA - Ports de Paris, le bateau "Energy Observer", pionnier de la navigation propre a fait escale pendant l'été au Havre, à Rouen puis à Paris. Le prototype qui utilise l'hydrogène, le solaire et l'éolien pour se déplacer, prouve qu'un navire peut se passer de carburant fossile.

Quatre navettes 100 % électriques naviguent déjà sur les canaux de Paris dans le cadre du service Mobil'ICADE opéré par Canaux de Paris.

Un soutien de VNF au verdissement de la flotte de passagers

VNF va étendre ses aides à l'innovation dans le cadre de son Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) aux transporteurs fluviaux de passagers. Concrètement cela permettra aux transporteurs fluviaux de passagers d'expérimenter une technologie existante ou nouvelle, non éprouvée dans le contexte spécifique du transport fluvial (motorisation GNV, GNL, hybride...).

VNF a par ailleurs créé un bureau d'assistance technique (BATELIA) dans le cadre d'une plate-forme européenne d'innovation fluviale pour faire émerger les technologies capables de verdir la flotte, y compris de passagers.

Déploiement de bornes électriques sur les escales de croisière avec hébergement

Afin d'accompagner le développement de la filière de bateaux de croisières avec hébergement avec des escales adaptées, de limiter les nuisances sonores et les émissions de polluants générées par le fonctionnement des groupes électrogènes à quai et de développer des services aux usagers, l'objectif de VNF et HAROPA est à terme d'équiper toutes les escales de l'axe Seine en tenant compte des besoins des bateaux (110 m, 130 m) et prioritairement sur les escales situées en milieu urbain.

La Compagnie des Bateaux-Mouches® s'est associée à la société AS Energy, fournisseur de carburant fluvial et marin, et à Shell pour tester l'utilisation du carburant GTL (gas-to-liquid) sur un de ses bateaux-promenade.

Issu du gaz naturel, le carburant GTL est une alternative au gazole, moins polluante que ce dernier. En effet, il ne contient pratiquement pas de soufre, ce qui permet de réduire de façon significative les émissions locales d'oxydes d'azote et de particules. Le GTL est biodégradable et non toxique pour l'environnement aquatique ; il ne dégage pas de fumées et n'a presque pas d'odeur, ce qui le rend particulièrement adapté aux transports urbains et au transport de passagers. Autre avantage : sa facilité de mise en œuvre, puisque le carburant GTL est utilisable dans des moteurs diesel classiques, sans investissement supplémentaire pour l'opérateur.

Les premiers résultats concernant l'essai en cours sont encourageants et les trois partenaires s'accordent à penser que le carburant GTL constitue un outil intéressant dans le cadre de la transition énergétique.

A propos de HAROPA

HAROPA, 5^e ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd’hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois. www.haropaports.com

A propos de VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Etablissement public administratif des Ministères de la Transition écologique et solidaire, et des Transports, VNF exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 4 000 ouvrages d’art, 40 000 hectares de domaine public fluvial). Facilitateur d’échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d’eau. www.vnf.fr

Contacts presse :

VNF - Voies navigables de France Direction Bassin de la Seine

Corinne Spiner – 01 83 94 44 27 ou 06 23 02 09 35 / corinne.spiner@vnf.fr

HAROPA

Nicolas Boudet +33(0)1 40 58 29 81 – nicolas.boudet@haropaports.com

Marie Héron +33 (0)2 32 74 72 87 - +33 (0)6 79 69 36 09 - marie.heron@haropaports.com

Agostinho Da Silva +33 (0)2 35 52 52.42 - +33 (0)6 85 93 62 16 - agostinho.dasilva@haropaports.com